

FICHE DE POSTE

Intitulé de l'emploi :

Chef(fe) du bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique

Catégorie statutaire / Corps
Attaché(e) principal(e)

Groupe RIFSEEP 2
NBI 20 points

Domaine fonctionnel

Affaires juridiques

- EFR-CAIOM
- EFR-Permanent
- CAIOM-Tremplin
- Emploi-fonctionnel de la filière technique, sociale ou SIC

Emplois type / Codes fiche de l'emploi-type

Cadre juridique (JUR 001A)
Cadre chargé des élections (JUR 009A)

Poste susceptible d'être vacant

Le poste est-il ouvert aux contractuels ? Oui Non

Sur le fondement de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984, cocher le ou les article(s) sur le(s)quel(s) s'appuie le recrutement sur contrat :

<input type="checkbox"/> 1° de l'article 4	<input type="checkbox"/> Article 6 bis	<input type="checkbox"/> Article 6 sexies
<input type="checkbox"/> 2° de l'article 4	<input type="checkbox"/> Article 6 quater	<input type="checkbox"/> Article 7 bis
<input type="checkbox"/> Article 6	<input type="checkbox"/> Article 6 quinquies	

Localisation administrative et géographique / Affectation

Préfecture de la région d'Ile-de-France, Préfecture de Paris
Cabinet du préfet
Service de coordination des affaires parisiennes
Bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économiques
5 rue Leblanc, 75015 Paris

Niveau d'expériences souhaité

Expert dans le domaine nécessaire

Vos activités principales

Le/la chef(fe) de bureau exerce les missions suivantes :

- management d'une équipe de 19 personnes organisées en 2 sections dirigées par deux attachés par ailleurs adjoints au chef de bureau,
- organisation des élections concernant les scrutins politiques, les élections professionnelles des chambres consulaires et le tribunal de commerce.
- mise en œuvre de la réglementation relative à la tutelle et au contrôle des structures de mécénat ; autorisation des emprunts/ventes de ces structures/legs des associations d'intérêt général et congrégations et associations culturelles.
- mise en œuvre de la réglementation à caractère économique : autorisation des dérogations à la règle du repos dominical, création des zones commerciales et zones touristiques dans Paris et la région d'Ile de France.
- mise en œuvre de réglementations générales (affaires scolaires, militaires notamment).

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Charge de travail importante lors des périodes de scrutin, avec des permanences à assurer les weekends et nuits électoraux.

Vos compétences principales mises en œuvre

Connaissances techniques	Savoir-faire	Savoir-être
Connaissance de l'environnement professionnel Niveau expert requis	Savoir manager Niveau expert requis	Savoir s'adapter Niveau expert requis
Compétence juridique Niveau expert requis	Savoir travailler en équipe Niveau expert requis	Savoir communiquer Niveau expert requis
Compétence budgétaire Niveau maîtrise requis	Savoir rédiger Niveau expert requis	Avoir le sens des relations humaines Niveau expert requis
Connaissance technique au choix choix liste choix liste	Avoir l'esprit de synthèse Niveau maîtrise requis	choix liste choix liste choix liste
Connaissance technique au choix choix liste choix liste	Savoir-faire au choix choix liste requis	choix liste choix liste choix liste
Connaissance technique au choix choix liste choix liste	Savoir-faire au choix choix liste requis	choix liste choix liste choix liste
Autres :		

Votre environnement professionnel

- **Activités du service**

Au sein du cabinet, le bureau élections, du mécénat et de la réglementation économique assure :

- l'organisation des élections concernant les scrutins politiques, des élections professionnelles des chambres consulaires et du tribunal de commerce
- le contrôle des structures de mécénat pour lesquelles le préfet a la tutelle
- la mise en œuvre de réglementations à caractère économique et notamment celle relative à l'ouverture des commerces le dimanche ; la mise en œuvre de réglementations diverses dont celle relative à l'agrément des gardes particuliers.

- **Composition et effectifs du service**

20 agents

- **Liaisons hiérarchiques**

- le chef du service des affaires parisiennes
- le directeur de cabinet adjoint du préfet, directeur de cabinet
- le préfet, directeur de cabinet

- **Liaisons fonctionnelles**

Au sein de la préfecture : service interministériel départemental des systèmes d'information et de communication, direction des affaires juridiques, le pôle ressources humaines

Avec l'extérieur :

- le bureau des élections et des études politiques du ministère de l'Intérieur
- le bureau des élections de la ville de Paris
- les ministères en charge de l'organisation des élections concernant les chambres professionnelles
- le ministère des finances
- les préfectures de la région
- les partenaires institutionnels

Durée attendue sur le poste : 3 ans

Conditions de travail :

Activités télétravaillables : oui

Cycle horaire et RTT : article 10 ; permanences possibles soirs et week-ends (en période électorale)

Bureau individuel

Exercice de l'activité en multi sites : non

Vos perspectives :

Les missions très diversifiées et à fort enjeux du bureau permettent d'évoluer vers des postes d'un niveau supérieur, notamment vers des postes de CAIOM.

Liste des pièces requises pour déposer une candidature :

Voir le formulaire unique de demande de mobilité/recrutement disponible sur MOB-MI ou la PEP

Qui contacter ?

- Alain PEU, chef du service de coordination des affaires parisiennes : 01 82 52 41 79
- Aïssatou DIENE, cheffe de bureau : 01 82 52 44 21
- Claire WILLIG, cheffe du service des ressources humaines : 01 82 52 40 00

Date limite de dépôt des candidatures : 24/04/2022

Date de mise à jour de la fiche de poste (14/03/2022)

Poste susceptible d'être vacant au 01/09/2022